

**QUESTIONNAIRE «HETRES POURPRES»
ELECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS 2008**

1. Les odeurs nauséabondes qui émanent de la station d'épuration.
Le bon sens n'ayant pas prévalu pour l'orientation de la halle des boues séchées, l'actuelle majorité vient de partir à la recherche de subventions ! Nos intentions sur ce sujet ne peuvent que résider, hélas, dans une grande attention pour le suivi de ce nouveau chantier.
2. Modifier le règlement de la ZAC des Hautes-Prasles pour y installer des PMI, des PME ou encore des artisans qui privilégient la main d'œuvre locale plutôt que des bases logistiques, des aires de stockage de grues ou des grosses industries qui, on le sait, ne génèrent que peu d'emplois locaux ?
Extrait de notre PROJET diffusé le 16 février : «Repenser les zones d'activités pour tenir compte à la fois des nouvelles réglementations en matière de protection de l'environnement et des difficultés manifestes de commercialisation des zones existantes. A l'exception de la zone d'activité des Aunettes qui présente une certaine cohérence, l'émiettement des autres secteurs ne répond à aucune logique d'organisation rationnelle».
Plus loin : «S'impliquer dans l'accueil d'entreprises nouvelles, petites et moyennes sur une zone d'activité repensée et cohérente».
Extrait de notre tract diffusé le 1^{er} mars : «Repenser les zones d'activités pour leur redonner une cohérence qu'elles n'ont pas».
3. Exiger, comme préalable à la commercialisation de ce secteur, que l'Aménageur construise toutes les infrastructures publiques que la convention qu'il a signée avec la Commune lui impose ?
Il y a une convention, toutes les parties doivent la respecter, une renégociation peut sembler périlleuse, mais pourquoi pas.
4. Déplacement de la bretelle de sortie Sud de la RN 20, dans le sens Paris province, au droit du quartier de Vintué ?
Dans l'affirmative, comment seront traitées les nuisances sonores complémentaires engendrées au droit du quartier du Vintué et la protection du ruisseau des Corps Saints, affluent de la Juine ?
En complément, comment seront financés les travaux ?
A ce stade, nous ne pouvons pas nous engager sur ce point. En tout état de cause, nous ne pouvons que promettre une chose : les Strépiniaçois seront informés et consultés si ce projet venait en discussion.